



REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU REGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL

COMITE REGIONAL

WPR/RC47/10

Quarante-septième session
Séoul
9-13 septembre 1996

31 juillet 1996

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 12.2 de l'ordre du jour provisoire

POUR UNE NOUVELLE STRATEGIE DE LA SANTE POUR TOUS
(Rapport du Sous-Comité du Comité régional pour les Programmes et la
Coopération technique, Deuxième Partie)

Après la présentation au Comité régional à sa quarante-sixième session, en 1995, du document de consultation intitulé *Pour une nouvelle stratégie de la santé pour tous*, le Sous-Comité a été informé des plans proposés pour l'élaboration future de la stratégie et a approuvé les bases de son actualisation. Un résumé succinct des principaux points soulevés est présenté au Comité régional pour information.

1. INTRODUCTION

Le Sous-Comité a examiné un rapport établi par le secrétariat sur les activités réalisées depuis la quarante-sixième session du Comité régional, en 1995, au cours de laquelle le document de consultation intitulé *Pour une nouvelle stratégie de la santé pour tous* avait été présenté. A cette occasion, le Comité régional avait affirmé que le document *La santé : Nouvelles perspectives* et la Déclaration de l'Île de Yanuca, qui lui est associée, constituaient des orientations et des approches appropriées et valables pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie de la santé pour tous. Le Sous-Comité a pris note des plans proposés pour l'élaboration future de la stratégie et a approuvé les bases de son actualisation.

2. BASES D'UNE NOUVELLE STRATEGIE

Les paragraphes ci-après résument les faits présentés au Sous-Comité pour justifier l'élaboration d'une nouvelle stratégie de la santé pour tous :

- 1) D'après les indicateurs établis, la plupart des pays et zones de la Région ont déjà atteint les cibles de base de la santé pour tous. Les pays ou zones qui n'y sont pas encore parvenus devraient néanmoins avoir amélioré leur situation sanitaire et atteint les objectifs fixés d'ici l'an 2000.
- 2) Les buts fixés pour le début du 21ème siècle concernant les systèmes de santé seront assez différents de ceux qui avaient été établis pour le lancement du mouvement initial en faveur de la santé pour tous au milieu des années 70.
- 3) Les conditions sociales, politiques et économiques de la Région ont beaucoup évolué depuis la fixation des objectifs de la santé pour tous. Les nouvelles exigences auxquelles les systèmes de santé devront satisfaire à l'avenir devront donc refléter cette évolution.

3. PROPOSITION POUR LE PROCESSUS D'ELABORATION D'UNE NOUVELLE STRATEGIE

3.1 Nouveaux principes directeurs

Le Sous-Comité a noté que les principes qui inspireront les initiatives en matière de développement sanitaire au cours des deux prochaines décennies seront différents de ceux qui avaient prévalu initialement en la matière. Au niveau régional, le nouvel ensemble de principes qui orientera le développement sanitaire au 21ème siècle est énoncé dans le document *La santé : Nouvelles perspectives*. Au niveau mondial, l'OMS estime que les neuf questions nouvelles* ci-après sont des facteurs qui influenceront sur la santé durant le prochain siècle : les aspects économiques, les questions liées aux femmes, la démographie, l'épidémiologie, l'action des gouvernements, la mondialisation de la technologie, la culture positive, l'internationalisation des voyages et l'action environnementale.

Le Sous-Comité a reconnu que ces perspectives devraient être étudiées en tant que base des nouveaux principes directeurs de l'actualisation des stratégies de la santé pour tous dans la Région.

3.2 Processus d'approbation

Il a été proposé que le secrétariat élabore, pour l'information des Etats Membres, un document décrivant le processus d'approbation du premier projet de révision régionale de la stratégie de la santé pour tous. Ce document comportera les points suivants :

- 1) aperçu général de la situation actuelle de la Région compte tenu des neuf questions nouvelles qui influenceront sur le développement sanitaire au 21ème siècle ;
- 2) analyse de ces questions nouvelles au regard des thèmes traités dans *La santé : Nouvelles perspectives*, à savoir la préparation à la vie, la protection de la vie et vieillissement et qualité de la vie ;

*Source : Rapport de la réunion avec les points focaux régionaux sur l'actualisation de la stratégie de la santé pour tous, OMS, Genève, novembre 1995.

- 3) examen des politiques élaborées en vue d'appliquer les principes de la santé pour tous d'ici l'an 2000 fondée sur les soins de santé primaires, depuis la Déclaration d'Alma-Ata jusqu'à aujourd'hui ;
- 4) projection de l'adaptation des systèmes de santé pour le 21ème siècle ;
- 5) évaluation des besoins en vue de l'actualisation de la stratégie de la santé pour tous et projet de plan d'action pour cette actualisation, pour examen par le Comité régional à sa quarante-huitième session, en 1997.

3.3 Harmonisation de l'évaluation et de l'actualisation

Le Sous-Comité a noté que les activités relatives à la Troisième évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de la santé pour tous, qui seront entreprises en 1997, constituent un élément important du processus d'actualisation. Les activités concernant l'évaluation et celles ayant trait à l'actualisation générale de la stratégie de la santé pour tous seront harmonisées grâce à un processus de consultation et de documentation qui intégrera les deux opérations.

3.4 Financement

Le Sous-Comité a également pris note du fait qu'un financement adéquat serait nécessaire pour les activités de transition, et il a proposé que les pays et les zones bénéficient d'un appui suffisant pour leur permettre de participer aux activités liées à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de la santé pour tous, ainsi que cela est indiqué plus haut.